

PMA et Age reproductif (très) avancé : une éthique évanescence

4 octobre 2019

Pr Roger GIL

Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle-Aquitaine

La nouvelle a été relayée par la presse nationale¹ et internationale² mais a suscité peu d'attention. Le jeudi 5 septembre dernier, une femme indienne de 73 ans³ a mis au monde⁴ deux jumelles. L'âge est déjà un sujet d'étonnement tout comme la grossesse gémellaire. Certes une telle grossesse ne pouvait provenir que d'une Fécondation in vitro (FIV). Or le père et géniteur est bien l'époux de la maman, un homme de 82 ans qui a donné son sperme. Mais la maman, ménopausée depuis un quart de siècle ne disposait plus d'ovule : le recours à une donneuse d'ovocytes a donc été nécessaire. Le couple avait souhaité depuis toujours avoir des enfants et la femme disait souffrir d'une stigmatisation : elle était appelée, dit-elle, « la femme sans enfants ». C'est en apprenant qu'une femme de 55 ans, appartenant à son voisinage, avait pu avoir un enfant grâce à une FIV que le couple s'est décidé à consulter le centre de PMA. Elle fut enceinte dès le premier cycle artificiel. Son état de santé fut surveillé par plusieurs équipes : son état général, sa nutrition et la grossesse furent, selon l'un des médecins de l'hôpital, suivis quotidiennement. Les jumelles sont nées par césarienne. Ce fut, dit-elle, « le plus beau jour de sa vie ».

D'autres femmes de par le monde ont donné naissance à un enfant conçu par FIV effectuée après la ménopause. Mais s'il est bien vrai que Sitarama Rajaro est née en 1946, elle détient le record du monde de l'âge de l'accouchement, devançant de peu une autre citoyenne indienne qui aurait accouché à 70 ans⁵. Les suites de la césarienne ont apparemment été sans problèmes. Les jumelles se portaient bien après trois semaines d'observation. La mère a fait un séjour en soins intensifs pour surmonter le stress qu'elle avait vécu⁶. Le médecin déclara qu'elle ne pourrait pas donner le sein à ses enfants mais qu'ils seront nourris avec du lait maternel fourni par une banque de lait⁷. Interrogé sur le fait de savoir qui s'occuperait de ses enfants s'il arrivait quoi que ce soit à lui et à son épouse, le père répondit avec fatalisme et confiance : « Ce qui doit arriver arrivera, tout est entre les mains de Dieu ». Il a néanmoins fait un accident vasculaire le lendemain de la naissance de ses jumelles et a été hospitalisé.

¹ <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/une-indienne-de-73-ans-donne-naissance-a-deux-jumeaux-20190907>

² <https://globalnews.ca/news/5866907/oldest-woman-gives-birth-twins/>

³ Ou 74 ans selon le Dr Sankkayala Uma Shankar qui a pratiqué la césarienne (déclaration au Washington Post) <https://www.sciencealert.com/a-74-year-old-woman-has-given-birth-to-twins-here-s-how-that-s-possible>

⁴ Dans l'Etat indien d'Andhra Pradesh, district de Guntur

⁵ En 2016, Daljinder Kaur du Punjab était considérée comme la femme la plus âgée à avoir donné naissance à un enfant à l'âge de 70 ans selon the Hindustan Times . <https://www.hindustantimes.com/andhra-pradesh/andhra-woman-74-gives-birth-to-twins-may-be-oldest-ever-first-time-mom/story-8MU8n1QHaJndZ0NtrVO4O.html>. Mais d'autres sources dont The Guardian donnent un âge de 72 ans ? Voir <https://www.theguardian.com/world/2016/may/10/indian-woman-in-her-70s-gives-birth-to-healthy-baby-boy>

⁶ Selon le Hindustan Times ; op. cit.

⁷ Appelée aussi « lactarium ».

Ce cas comme d'autres pose le problème de l'acceptabilité médicale et éthique des grossesses après la ménopause et à un âge avancé. Si ces deux cas indiens de grossesse post-ménopausique tardive, ont abouti à la naissance de l'enfant par césarienne, depuis 2007, une anglaise détient le record du monde d'une grossesse menée à 59 ans avec accouchement par voie basse⁸.

Lors de la grossesse de Daljinder Kaur, survenue en Inde à 70 ans, des voix s'étaient élevées pour déclarer que mener une grossesse à cet âge est irresponsable alors que d'autres dont le médecin de cette citoyenne indienne arguaient que la naissance d'un enfant est un « droit fondamental » qui ne peut souffrir d'une discrimination liée à l'âge⁹. En 2016 le Comité d'éthique de la société américaine de médecine reproductive¹⁰ avait souligné le risque accru de complications obstétricales, hypertensives et cardiovasculaires de même que le risque accru d'avortements, d'anomalies fœtales lors de grossesses à un âge reproductif avancé (plus de 45 ans). En outre le comité avait pensé qu'en raison des risques de la grossesse mais aussi de l'espérance de vie de la maman, les grossesses issues de PMA devaient être découragées après l'âge de 55 ans.

La question que les fervents des biotechnologies enjambent est bien celle de savoir s'il existe ou non un droit à l'enfant qui ne saurait souffrir aucune limite, ou du moins aucune autre limite que celles offertes par les biotechnologies. Ne serait-il pas temps de s'interroger sur les devoirs des parents à l'égard des enfants qu'ils conçoivent ? Les limites éthiques doivent-elles sans cesse reculer pour finir par coïncider avec les limites scientifiques ? Ce qui voudrait dire que l'éthique, réduite à encourager aujourd'hui ce qu'elle réprouvait hier, réduite à approuver demain de ce qu'elle récuse aujourd'hui, serait enclose dans quelques gesticulations philosophiques, et, devenue évanescence, finira par oublier ce qui lui donne sens : un exercice de discernement de conflits de valeurs pour donner sens à la vie.

⁸ Selon The Telegraph <https://www.sciencealert.com/a-74-year-old-woman-has-given-birth-to-twins-here-s-how-that-s-possible>

⁹ <https://www.sciencealert.com/a-74-year-old-woman-has-given-birth-to-twins-here-s-how-that-s-possible>

¹⁰ Ethics Committee of the American Society for Reproductive Medicine, « Oocyte or Embryo Donation to Women of Advanced Age: A Committee Opinion », *Fertility and Sterility* 100, n° 2 (août 2013): 337- 40, <https://doi.org/10.1016/j.fertnstert.2013.02.030>.